

221C3436
FR0013030152-FS0979

13 décembre 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LA FRANCAISE DE L'ENERGIE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 décembre 2021, la société par actions simplifiée Financière Arbevel¹ (20 rue de la Baume, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 9 décembre 2021, le seuil de 5% du capital de la société LA FRANCAISE DE L'ENERGIE et détenir, pour le compte desdits fonds, 251 217 actions LA FRANCAISE DE L'ENERGIE représentant autant de droits de vote, soit 4,86% du capital et 3,64% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions LA FRANCAISE DE L'ENERGIE sur le marché.

¹ Détenue à hauteur de 37,16% par M. Lalevée et à hauteur de 36,66% par M. Delabare, lesquels ont précisé ne détenir aucune action LA FRANCAISE DE L'ENERGIE à titre personnel.

² Sur la base d'un capital composé de 5 163 970 actions représentant 6 910 625 droits de vote.